

## Hélène Soubelet: «Il faut laisser de la place à la nature»

PAR AMÉLIE POINSSOT  
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 6 AVRIL 2020

Pour éviter que de nouvelles pandémies ne se reproduisent, la préservation de ce qu'il nous reste de biodiversité apparaît crucial. Entretien avec la scientifique Hélène Soubelet, qui invite à tourner la page de l'agriculture industrielle.



Hélène Soubelet © Geoffroy Lasne

Hélène Soubelet, vétérinaire de formation et diplômée d'études approfondies en pathologie végétale, est directrice de la **Fondation pour la recherche sur la biodiversité**. Passée par le ministère de l'environnement entre 2010 et 2017 (elle a été adjointe au chef de bureau biotechnologies et agriculture puis cheffe de la mission Biodiversité et gestion durable des milieux au sein de la direction de la recherche), elle est aussi la coautrice de nombreux ouvrages scientifiques et pédagogiques.



Dans l'un d'entre eux, *Sauvons la biodiversité. Les 10 actions pour agir*, co-écrit avec Jean-François Silvain et publié l'an dernier, on peut y lire : « *Avons-nous le temps d'éviter que le système ne bascule ? En réalité, la seule question pertinente à l'échelle de chacun d'entre nous, c'est "avons-nous le choix ?" Il nous semble que la réponse éthique est non. D'autant que nous avons des solutions ; il manque juste une volonté forte pour les mettre en œuvre, à tous les niveaux : hommes politiques, acteurs économiques et citoyens.* »

La crise du coronavirus va-t-elle permettre à cette volonté d'advenir ? Entretien.

**Pour quelqu'un comme vous qui travaille depuis longtemps sur la question de la biodiversité, est-ce que l'épidémie actuelle fait apparaître quelque chose de nouveau ?**

**Hélène Soubelet :** Ce qui se passe correspond à des choses que nous avons déjà vues, et sur lesquelles nous avons alerté le pouvoir politique à plusieurs reprises. Le **Plan national santé environnement** engagé en 2015 avait pris en considération cette question du lien entre biodiversité et santé, et un groupe de travail « biodiversité-santé » a été créé, que j'ai présidé à partir de 2017.

Nous savions alors qu'un certain nombre d'émergences de maladies infectieuses étaient liées aux atteintes à la biodiversité et l'innovation de ce groupe a été de se demander comment on pourrait favoriser des actions de prévention de ce risque par la biodiversité

En outre, l'an dernier, **l'IPBES**, la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les risques écosystémiques qui regroupe des scientifiques de quelque 130 pays – l'équivalent du Giec pour le climat –, a mis en évidence, dans **son évaluation mondiale** sur l'état de la biodiversité, que celle-ci permettait une régulation des maladies infectieuses, et que son érosion entraînait de manière quasi systématique une augmentation de ces maladies. Elle avait alerté sur le fait que dans une économie hyperconnectée, basée sur des transports rapides, le risque que ces émergences ne soient plus cantonnées à une région du monde, mais deviennent des pandémies, augmentait. Autrement dit, si nous continuons de détruire nos écosystèmes, **d'autres pandémies pourront advenir**, avec un taux de mortalité qui pourrait être plus élevé que le Covid-19 (ainsi du virus Ebola, qui avait un taux de mortalité de 80 %).

Au niveau politique, nous avons dit tout cela déjà plusieurs fois. La pandémie actuelle fournit un exemple majeur de perte d'un des « services écosystémiques » que la nature rend à l'homme

– c'est-à-dire l'ensemble des bienfaits apportés par la biodiversité. En l'occurrence la régulation des maladies.



Hélène Soubelet. © Geoffroy Lasne

### Quels sont les principaux autres « services écosystémiques » ? Pourquoi la préservation de la biodiversité sur la planète est-elle essentielle ?

Pour commencer, nous mangeons de la biodiversité, que ce soit des plantes ou des animaux. La perte de biodiversité signifie que notre possibilité de produire diminue. L'exemple le plus pertinent de cela, c'est l'état de nos sols : au niveau mondial, ils sont dégradés à plus de 75 %. Cela entraîne une moindre fertilité pour les plantes que l'on va cultiver, et une moindre productivité pour les écosystèmes dans lesquels on va récolter. Or, dans certains endroits du monde, on récolte encore beaucoup de plantes sauvages. Si les écosystèmes sont malmenés, une homogénéisation des espèces sauvages se produit, et l'on peut se retrouver dans certains cas avec des espèces non comestibles en lieu et place d'une diversité d'espèces comestibles. En d'autres termes, on perd de l'offre alimentaire.

**Le rapport 2018** de l'IPBES sur la dégradation des sols le disait déjà : il démontrait, à partir de publications scientifiques qui vont toutes dans le même sens, qu'on était déjà à 10 % de perte de rendement par rapport à l'après-guerre, c'est-à-dire avant la mise en place de l'agriculture industrielle. Ce qui détruit les sols, ce sont les produits chimiques – herbicides, fongicides (qui s'attaquent aux champignons) –, le fait de le tasser par l'utilisation de machines très lourdes, et le labour qui fait remonter à la surface des organismes anaérobies [*c'est-à-dire vivant sans oxygène – ndlr*] et bloque les processus de fermentation, et à l'inverse enfouit sous terre des espèces qui vivaient à l'air libre. On peut aboutir à terme à la mort des sols.

Les projections du rapport de l'IPBES sur la dégradation des terres estiment que d'ici 2050, nous serons en moyenne à 50 % de perte de fertilité des sols. Dans certaines régions comme l'Irak, que l'on appelait pourtant « le Croissant fertile », la perte de fertilité peut avoisiner 100 %. Ce processus de désertification ne se passe pas encore en France, donc les gens l'ignorent, mais la dégradation des terres a déjà entraîné des famines dans le monde et ce phénomène va provoquer d'importantes migrations. Conjuguée au changement climatique, cette question de l'érosion des sols entraînera, d'ici une cinquantaine d'années, le déplacement d'entre 50 et 700 millions de personnes selon les projections de l'IPBES.

La biodiversité rend aussi d'importants services d'épuration : les arbres, par exemple, captent les particules de l'air, le CO<sub>2</sub>, et produisent de l'oxygène. Si nous perturbons ce cycle-là, une partie de la pollution n'est plus prise en charge par les écosystèmes. Même problématique pour l'eau.

Enfin, de plus en plus d'études montrent les besoins que nous avons de relations avec le vivant. Nous allons vite le constater avec ceux qui n'ont pas accès à un espace vert pendant le confinement : nous avons psychologiquement besoin d'être connectés à la nature – une dimension que l'on avait tendance à oublier dans notre société consumériste. Des travaux qui datent déjà des années 1980 établissent qu'il y a moins de maladies psychiatriques quand les gens ont accès à la nature, que les malades dans les hôpitaux guérissent mieux quand ils ont simplement vue sur un arbre au lieu d'un mur... Et l'on sait aujourd'hui que la perte de connexion avec la nature est pour partie responsable des troubles de l'hyperactivité chez les enfants.

### Morale et éthique

Cependant, dans la mesure où les êtres humains se sont appropriés 75 % de la planète, nous avons aussi un devoir de laisser vivre les espèces sans forcément demander à ce qu'elles nous soient utiles. C'est une réflexion philosophique et éthique que mène régulièrement le conseil scientifique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité : la valeur intrinsèque de la biodiversité pour elle-même doit

aussi être prise en considération. Parfois, il faut que l'homme accepte de préserver la biodiversité simplement parce que les autres espèces étaient là avant nous, parce que nous sommes sur cette Terre ensemble, parce que la Terre n'appartient pas à l'Homme, et parce que l'Homme n'est pas supérieur à un arbre, un ver de terre, ou n'importe quel autre organisme vivant.

Dans notre société globalisée, nous en sommes arrivés au paradoxe que les actions de destruction de la biodiversité sont rémunérées, alors que toutes les actions de préservation, elles, coûtent de l'argent : si j'exploite une forêt et que je vends le bois, je gagne de l'argent. À l'inverse, si je replante des arbres, cela me coûte de l'argent et demande du temps. Tout notre système économique est orienté vers la destruction de cette biodiversité que nous devons aujourd'hui préserver.

**Ce moment d'arrêt de l'économie mondiale et de confinement généralisé face à une pandémie crée un moment politique important. Est-ce que cette situation peut favoriser une prise de conscience sur l'urgence de ces enjeux environnementaux ? N'y a-t-il pas là une fenêtre d'opportunité à saisir pour des gens comme vous qui n'ont pas toujours été écoutés ?**

Malheureusement, il faut en arriver à cette crise pour que les gens se rendent compte que l'urgence est là. Je reste cependant lucide : chaque fois que nous mettons en évidence les phénomènes environnementaux, il y a des sceptiques qui émergent. On l'a vu pour le climat, avec des personnes qui avancent des arguments complètement fallacieux, pas du tout basés sur la science. On aura la même chose sur le sujet de la biodiversité. De telles personnalités vont agréger autour d'elles les décideurs politiques qui n'ont pas trop envie d'agir parce qu'agir va coûter cher.

Veut-on continuer à fonctionner sur le court terme ou agir pour un horizon de soixante ans, lorsqu'une bonne partie d'entre nous auront disparu ? La morale et l'éthique doivent revenir dans le débat.

Ce que nous mettons en évidence à la Fondation, c'est que le développement d'aires sous forte protection est une mesure efficace pour préserver la biodiversité. Il faut laisser de la place à la nature. Quand des activités humaines sont interdites dans certaines zones, cela apporte des bénéfices aux environnements adjacents. C'est le cas notamment dans les environnements marins : si l'on considère le nombre de poissons, il n'y a aucune différence entre des eaux intensivement pêchées et une aire faiblement ou modérément protégée ; les seules aires où il y a plus de poissons sont les aires fortement protégées.

Cela signifie qu'on peut avoir un gradient de protection qui inclut des aires fortement protégées là où il y a le plus de biodiversité pour conserver des oasis de tranquillité, et des aires alentour, un peu moins protégées, où les activités humaines pourront se développer. Cela veut dire, dans certaines zones, moins de tourisme, moins de circulation de voiture, l'arrêt d'activités extractives, de l'élevage intensif, etc.

Pour en arriver là, il faut une décision politique forte mettant en avant une vision de long terme, et basée sur la défense des intérêts collectifs plutôt que celles d'intérêts particuliers. Des orientations structurantes doivent être prises, il est trop tard pour les mesurées. Ce qu'il faut, c'est une transformation de notre société dans sa façon d'occuper cette planète.

**Quelles sont les autres priorités à enclencher ?**

La première qui me paraît essentielle, c'est la réforme de l'agriculture. Cette dernière, au travers en particulier de ce que l'on appelle l'agriculture intensive, est responsable de la majorité de l'érosion de la biodiversité. Il faut parvenir à développer l'agro-écologie, et pas seulement au niveau français et européen. Même la FAO [*L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture – ndlr*] avait conclu dans **un rapport** publié l'an dernier que la biodiversité était essentielle pour la productivité agricole et qu'il était nécessaire de changer de modèle. Il faut **sortir rapidement des pesticides** et arrêter les pratiques non durables, notamment en matière

d'élevage, qui se traduisent par le défrichage massif de forêts tropicales pour y **planter du soja** ou les transformer en pâtures.

Deuxième point : il faut diminuer les volumes de poissons et autres organismes marins prélevés par la pêche. La perte de biodiversité marine concerne tous les océans et toutes les espèces, car les techniques de pêche sont de plus en plus efficaces et de moins en moins sélectives. Le retard mis à interdire la pêche électrique dans l'Union européenne – elle ne sera interdite qu'en 2021 – est dramatique à cet égard : vous tuez tout et vous ramassez ce qui vous plaît. Bientôt, il sera peut-être indispensable de réserver en priorité la ressource marine aux populations dont elle est la principale source de protéines – celles des littoraux africains ou asiatiques par exemple. Il faut réfléchir à la gestion des ressources au niveau mondial.

Il faudrait enfin que les questions de biodiversité soient saisies par tous les secteurs qui ont un impact sur elle. Le fait que le ministère de l'environnement soit seul chargé de la lutte contre l'érosion de la biodiversité ne fonctionne pas et ne pourra jamais fonctionner. Tous les domaines industriels, le secteur extractif, la construction... doivent se saisir de cette problématique et commencer dès à présent à se mettre sur une trajectoire de limitation des pressions sur la biodiversité.

La gouvernance de la biodiversité doit être repensée. Dans tous les pays, c'est encore quelque chose de secondaire, les ministères n'ont pas les moyens de mettre en œuvre les politiques sur lesquelles leurs dirigeants se sont engagés – comme la Convention sur la diversité biologique [*traité international signé en 1992 au Sommet de la Terre de Rio – nldr*]

**On peut penser également aux accords de libre-échange, qui sont en contradiction totale avec ce genre d'engagement et qui favorisent, entre autres, l'agro-industrie que vous dénoncez...**

Tout à fait. Chaque accord est négocié séparément. Au bout du compte pourtant, il y a un gouvernement qui est censé avoir une vision globale et faire des

arbitrages. Force est de constater que de nombreux arbitrages se font au détriment de l'environnement et de la biodiversité.

### **Changer la logique des subventions agricoles**

#### **Concrètement, quels instruments peuvent être mobilisés pour la préservation de la biodiversité ?**

Les instruments existent. Au niveau européen, la Politique agricole commune (PAC), par exemple, peut être modifiée en ce sens du jour au lendemain. Chaque année, de l'argent est mis sur la table et nous sommes précisément en période de **renégociation de la PAC**. Nous pourrions décider, par exemple, que les subventions versées aux agriculteurs soient calculées suivant un coefficient de préservation de la biodiversité. On passerait de la logique « plus on produit, plus on reçoit de subventions » à « plus on préserve en produisant, plus on reçoit des subventions ». Cela aurait une efficacité immédiate.

Autre instrument possible : la taxation. Un mauvais comportement vis-à-vis du capital naturel pourrait être associé à une taxe pour sa restauration.

À l'inverse, il existe aujourd'hui de nombreuses subventions néfastes pour la biodiversité... En 2011, Guillaume Sainteny, qui fait partie de notre conseil scientifique, a produit avec d'autres **un rapport** qui faisait état de toutes ces aides publiques dommageables pour la biodiversité. Le pouvoir politique n'en a pas tenu compte.

C'est un paradoxe : en France les espaces naturels font partie des espaces les plus taxés alors qu'ils ne rapportent rien. Encore aujourd'hui, le système fiscal incite à les mettre en production : si vous les labourez et mettez du blé dessus, votre impôt foncier diminue. Récemment, le Parlement a rejeté **un amendement** qui visait à exonérer les tourbières de taxe foncière. Or c'est un milieu naturel extrêmement précieux qui a tendance à disparaître au niveau mondial. Autrefois on y produisait de la tourbe [*pour l'utiliser comme combustible – nldr*]. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui et des propriétaires de tourbières pourraient assécher leurs terres pour éviter d'être taxés... On marche sur la tête !

Pour comprendre tous les mécanismes de tous ces écosystèmes, il faut bien évidemment financer la recherche, augmenter la connaissance... mais aussi la formation. Dans le même temps où l'on se rend compte que la biodiversité est essentielle, les cours de SVT [*Sciences de la vie et de la terre – ndlr*] sont supprimés du socle commun des lycées généraux. C'est aberrant. On crée des générations qui vont avoir une méconnaissance totale de ce qu'est le vivant et de sa complexité.

**Cette crise crée toutefois un moment d'écoute particulier vis-à-vis des scientifiques... N'y a-t-il pas là une raison d'espérer que décideurs politiques et économiques fassent davantage confiance aux chercheurs qu'auparavant ?**

En effet, nous sommes énormément sollicités en ce moment. On sent que les gens ont besoin de comprendre et se demandent comment agir. Cette crise pourrait constituer un point d'inflexion sur l'attention portée aux scientifiques. Cependant, j'ai peur que l'on retombe après coup dans une forme d'amnésie. C'est de sagesse dont nous avons besoin. Cette idée que je ne vais pas privilégier mon confort personnel sur le court terme, mais me soucier sur le long terme du bien-être d'un plus grand nombre.

**Dans votre ouvrage *Sauvons la biodiversité. Les 10 actions pour agir*, vous insistez beaucoup sur les comportements individuels. Vous donnez des idées que tout un chacun peut mettre en place à son niveau : installer un nid à sa fenêtre, choisir intelligemment sa banque, interpeller ses élus, observer la nature pour en comprendre les enjeux... Mais quand on observe la façon dont se préparent les plans de relance économiques de l'après-coronavirus, peut-on croire à la somme des actes individuels pour faire bouger le système dans son ensemble ?**

Je crois beaucoup à la pression de l'opinion publique. J'ai trop vu les décideurs ne pas bouger. Ils ne bougeront que s'ils sentent qu'il y a un vrai mouvement de société et qu'ils ne peuvent pas faire autrement. On l'a vu pour l'agriculture biologique : elle ne s'est pas du tout développée

grâce aux politiques publiques, mais parce qu'il y a eu un mouvement des consommateurs et de quelques agriculteurs eux-mêmes. On s'est rendu compte par la suite que 30 % des produits biologiques consommés en France étaient produits à l'étranger, en Espagne notamment ; c'est seulement à partir de ce moment-là que le pouvoir a mis en place des instruments pour favoriser la conversion de l'agriculture conventionnelle.

L'achat est un acte politique. Par nos actions de consommateurs, nous pouvons faire évoluer les choses. Si les gens se mettent à n'acheter que des produits sans impact sur la biodiversité, les entreprises auront moins d'intérêt à détruire les forêts du Sud-Est asiatique pour produire de l'huile de palme et à pêcher les espèces en danger... Des filières vont se réorganiser au profit de filières plus durables.

Les jeunes générations se sont emparées de ces questions : là nous avons un changement majeur de société. Les politiques passent complètement à côté pour l'instant, mais les industriels se trouvent déjà confrontés à des problèmes de recrutement d'ingénieurs de haut niveau. Les jeunes diplômés sont en effet de plus en plus sélectifs dans le choix de leur employeur, et beaucoup refusent de travailler pour des sociétés destructives de biodiversité. Certaines entreprises sont boycottées et elles le savent : c'est cela qui va les faire changer – pas les politiques qui sont pourtant censés défendre l'intérêt commun.

Par ailleurs, la notion de responsabilité environnementale prend de plus en plus d'importance, les poursuites judiciaires se multiplient. Les compagnies d'assurance et les grandes banques ont bien compris qu'il y avait là un risque sur leurs capitaux et elles se posent de plus en plus la question de ce qu'elles vont financer. C'est un mouvement de fond. Or quand les entreprises ne pourront plus emprunter pour financer certains projets, elles seront bien obligées de réorienter leurs activités. Ce sera très brutal pour celles qui n'auront pas anticipé.

## Boite noire



La pandémie de coronavirus a créé une césure. La suspension du temps, l'hibernation de l'économie marchande, la présence permanente de la maladie et de la mort, le retour des distances... Tout cela va

changer durablement le monde tel qu'on le connaissait jusqu'ici. Mais à quoi va ressembler le monde d'après ? Quels espoirs, quelles luttes, quels ordres politiques, sociaux, écologiques surgiront de cette pandémie ? Mediapart tente de dessiner quelques pistes pour alimenter notre réflexion commune de « l'après » à partir de cette situation inédite, par des entretiens, des articles, des témoignages...

J'ai interviewé Hélène Soubelet par téléphone le 1<sup>er</sup> avril. L'entretien a été relu par l'intéressée et amendé à la marge avant publication.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doga, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.